

Note de rentrée : septembre 2023

La rentrée est fixée pour tous les élèves de la PS au CM2 au **lundi 4 septembre**.

- 8h30 : CE2, CM1 et CM2
- 9h : CP et CE1
- 9H30 : MS et GS
- 10H : PS

TPS : jeudi 7 septembre à 9h.

Horaires de l'école pour l'année scolaire 2023/2024 :

Matin : **8h35/12h**

Après -midi : **13h30/16h30**

Modalités d'accueil à partir du 5 septembre

CP au CM2 : accueil des enfants au portail de l'école par Mme Montécot ou Mme Godinaud-Antoine à **8h25**. Avant cet horaire, les enfants vont en garderie en passant par la porte des maternelles qui fermera à 8h25.

Maternelle : Nouvelle organisation du matin :

A 8h25, les parents de maternelle pourront accompagner leurs enfants dans leurs classes respectives.

Pour des raisons de sécurité, la porte des maternelles sera fermée à 8h25. Les parents sont invités à passer par la porte de l'école primaire.

Avant 8h25, il faudra les conduire en garderie et les confier aux ASEM.

Sortie des classes : les parents seront autorisés à venir chercher leurs enfants dans l'école.

Classes primaires :

- CE2/CM1/CM2 : sous le préau
- CP et CP/CE1 : à la cantine
- CE1 : dans la salle de motricité

Classes maternelles :

- TPS/PS et PS/MS : dans le hall d'accueil au RDC
- MS : dans la classe en passant par la cour des maternelles
- GS : dans la classe en passant par l'escalier extérieur de la garderie

Garderies :

- Matin (gratuite) à partir de 7h30 (entrée par la maternelle)
- Soir : de 16h45 à 18h30. (facturée à partir de 16h45).

Cantine :

Le service de cantine est assuré par notre prestataire Scolarest.

Les enfants qui déjeunent à l'extérieur pourront sortir de 12h à 12h15. Au-delà de cet horaire ils seront conduits à la cantine.

La porte de l'école (côté maternelle) sera ouverte de 13h20 à 13h30 pour le retour des enfants.

Les fournitures scolaires et le calendrier scolaire sont à consulter sur le site Saint-Paul :

<https://www.saint-paul-angouleme.fr>